



Licenciement (pour créer mon entreprise) demandé mais refusé

Par **etnabla_old**, le **14/09/2007** à **17:52**

Bonjour,

Je souhaite créer mon entreprise et l'ai fait savoir à mon employeur en lui demandant un licenciement pour pouvoir bénéficier du chômage et des aides de l'état. Malheureusement je n'ai qu'un an et demi d'ancienneté ce qui m'oblige à me faire licencier et m'empêche d'obtenir le congé pour création d'entreprise...

Mon employeur (une grosse multinationale) m'a fait savoir qu'il refusait de me licencier même pour faute grave car il ne veut pas prendre de risque et ne souhaite pas accorder à une personne ce qu'il a déjà refusé à d'autres etc...

Si je commets une faute grave (abandon de poste, refus de travailler, ou autre), cette faute sera-t-elle considérée comme faute lourde étant donné que mon employeur connaît mes projets et pourrait considérer que ma faute vise à nuire à la société? Quelles sont mes options pour éviter la démission?

Je vous remercie par avance pour votre aide, je suis un peu dans l'impasse.....

Cordialement,

Alban